



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-027-2022-03

PUBLIÉ LE 10 MARS 2022

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques

IDF-2022-03-10-00009 - Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocation Familiales de Paris (5 pages)	Page 3
IDF-2022-03-10-00008 - Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne (5 pages)	Page 9
IDF-2022-03-10-00010 - Arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (5 pages)	Page 15

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2022-03-10-00009

Arrêté portant nomination des membres du
conseil d'administration de la Caisse d'Allocation
Familiales de Paris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des
finances et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 10 mars 2022 – ADP CAF de Paris n° 1/2022 -
portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de Paris**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à
R.121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des
représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de
sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des
départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Arrêtent :

**er
Article 1**

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations
Familiales de Paris :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

Mme CHEVALIER (Josiane)

M. HUSS (Laurent)

Suppléants :

M. BAGE (Jinny)

Mme LAGAVILLE (Aurélie)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

Mme ARNERIN (Nathalie)
M. FRUCHARD (Christian)

Suppléants :

M. MORICE (Armand)
M. MARTIN (Paulin)

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

Mme DAMBRIN (Dolores)
M. LEFEVRE (Frédéric)

Suppléantes :

Mme GUERRA (Emmanuelle)
Mme DAHAN (Laura)

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération
Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

M. HOCHARD (Pascal)

Suppléante :

Mme FOUACHE (Huguette)

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):

Titulaire :

M. THOUVENEL (Joseph)

Suppléante :

Mme GRIGIONI (Valérie)

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. BLONDEL (Bruno)

Mme RAMBAUD (Marie-Annick)

Suppléant :

M. SUBIRA (Rodolphe)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaires :

Mme MAJNONI D'INTIGNANO (Thérèse)

Mme TROY (Jackie)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

Mme HAYERTZ (Priscilla)

Suppléant :

M. DE TOULMON (Alexandre)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. BERRADA (Mouhssine)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire :

M. BERDOUS (Nasser)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de la Fédération Nationale des Autoentrepreneurs (FNAE):

Titulaire :

Mme FROMONT (Hélène)

Suppléante :

Mme CHARDAVOINE (Marie Lourdie)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :

Mme DESMAIZIERES (Véronique, Suzanne, Raymonde)

M. PAGES (Pierre)

Mme LABROQUERE (Claudine)

M. BABLOT (Laurent)

Suppléants :

Mme GROS (Claire)

Mme D'HARCOURT (Sibylle)

Mme BONHOURE (Ghislaine)

Mme KURTSOGLU (Astrid)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

M. MANSOUR (Nidal)

M. HOUZEL (Guillaume)

M. ROUXEL (Jean-Philippe)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France.

Fait le 10 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2022-03-10-00008

Arrêté portant nomination des membres du
conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

Arrêté du 10 mars 2022 – ADP CAF de Seine et Marne n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-et-Marne :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):*

Titulaires :

M. BELLIER (Eric)

Mme HUMBERT (Marie-Claude)

Suppléants :

Mme LOICHOT GAULTIER (Dominique)

M. TRUNDE (Jonathan)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

Mme DESPOIX (Hlima)
M. SGORLON (Nicolas)

Suppléants :

Mme BOURIGAULT (Nelly)
M. HADJEB (Djamel)

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

Mme FELICITE (Stéphanie)
M. LOURENCO (Mario)

Suppléants :

Mme SANTUNE (Maud)
M. ANDRE (François)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

Mme TAJFEL - LERES (Béatrice)

Suppléante :

Mme LECLERC (Christine)

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):*

Titulaire :

M. CHABERT (François)

Suppléante :

Mme RIOT (Valérie)

2° En tant que Représentants des employeurs:

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

Mme TOURNAIRE (Christine)

M. CALASCIBETTA (Gilbert)

Suppléants :

Non désigné

Non désigné

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

Mme PEZZETTA (Sonia)

M. MELEO (Patrick)

Suppléants :

M. MARTIN (Jésus)

2^{ème} suppléant(e) : Non désigné(e)

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

M. BEAUGRAND (Alain)

Suppléant :

Non désigné

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

Non désigné

Suppléant :

Non désigné

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaire :

Mme GARCIN (Blandine)

Suppléante :

Mme BOROS (Sonia)

- *Sur désignation de la Fédération Nationale des Autoentrepreneurs (FNAE):*

Titulaire :

Mme CUMBERLEGE (Eunice)

Suppléant :

Non désigné

4° En tant que Représentants des associations familiales:

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaires :

M. CHANTIN (Philippe)

M. DZON-OKO FERE (Albert)

Mme STOLZ - BOUCHARIN (Katy)

Mme HERVIEU (Nadia)

Suppléants :

Mme KOUBA (Claudia)

M. DANON (Jean-Jacques)

M. AICHI (Hicham)

Mme DRYGO (Marianne)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

- *Sur désignation du préfet de région :*

M. CLEMENT (Alain)

Mme VALLET (Nadine)

M. GAVRILENKO (Nicolas)

Mme PHAM (Lydie)

Article 2

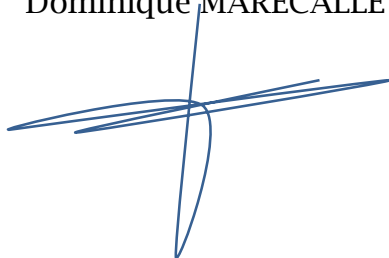
Le présent arrêté prend effet à compter du 12 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région Ile-de-France.

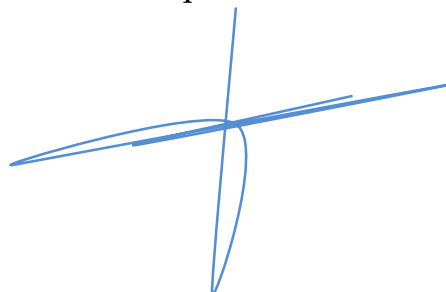
Fait le 10 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation
Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des
finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE



Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2022-03-10-00010

Arrêté portant nomination des membres du
conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des
finances et de la relance

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté du 10 mars 2022 - ADP CA CAF 93 n°1/2022 -
portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse
d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre des
solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

Arrêtent :

**er
Article 1**

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux:

Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT):

Titulaires :

Mme SOLER KERRIEN (Marie-Antoinette)

M. HEBERT (Xavier)

Suppléants :

M. DIALLO (Mouhamadou)

Mme JORDANOVA (Maria)

Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):

Titulaires :

Mme KHITMANE (Zora)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):

Titulaires :

M. PAINCHAN (Reza)

Mme ANTAR (Sakina)

Suppléants :

Mme CORDOVA ALISTE (Carolina)

M. PETILAIRE (Patrick)

*Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération
Générale des Cadres (CFE-CGC):*

Titulaire :

Non désigné

Suppléant :

M. BUGEAUD (Alexandre)

Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC):

Titulaire :

Mme JOLIVET (Françoise)

Suppléant :

M. LE MOUEL (François)

2° En tant que Représentants des employeurs:

Sur désignation de la Mouvement des entreprises de France (MEDEF):

Titulaires :

M. MAY (Olivier)

Suppléants :

Non désignés

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaires :

M. GARNIER (Pierre)

M. ZAIER (Haykaile)

Suppléants :

M. MELLA (Philippe)

Mme REDELSPERGER (Magali)

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. LEVEQUE (Stéphane)

Suppléant :

M. LEMOINE (Jean-Maurice)

3° En tant que Représentants des travailleurs indépendants:

Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):

Titulaire :

M. MOSSOT (John)

Suppléant :

M. YOUSFI (Hocine)

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):

Titulaire :

M. POURRE (Bruno)

Suppléant :

Non désigné

Sur désignation de la Fédération Nationale des Autoentrepreneurs (FNAE):

Titulaire :

M. SCOGNAMIGLIO (Sébastien)

Suppléante :

Mme COUPEAU (Bérangère)

4° En tant que Représentants des associations familiales:

Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):

Titulaires :

Mme SIDIBE (Salimata)

Mme BILLARD (Sylvie)

M. BERNARDELLI (Stéphane)

Mme THIAM (Mariam)

Suppléante :

Mme BRIKH (Zahia)

5° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région :

Mme FAGEL (Myriam)

M. DE BODMAN (Florent)

Mme MARTEL (Sabrina)

M. BERTHELOT (Bruno)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 11 mars 2022.

Article 3

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France

Fait le 10 mars 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation

Dominique MARECALLE



Le ministre de l'économie, des finances
et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Dominique MARECALLE

